Amendment 004

This amendment is raised to respond to a question by a Vendor,

Question: Annex B, Logistics SOW, contains numerous Mandatory Requirements. Do these Mandatory Requirements require Proof of Compliance, or will a simple acknowledgement suffice?

Response: The only mandatory documentation (Proof of Compliance) is as per your Mandatory Evaluation Criteria (Annex C) There is no requirement to itemize all of Annex B with compliance or proof.

All other terms and conditions remain unchanged.

Modification 004

Cette modification est émise pour répondre une question du Vendeur.

Question : L'annexe B, Cahier des charges logistiques, contient de nombreuses exigences obligatoires. Ces exigences obligatoires exigent-elles une preuve de conformité ou une simple reconnaissance suffira-t-elle?

Réponse : La seule documentation obligatoire (preuve de conformité) est conforme à vos critères d'évaluation obligatoires (annexe C) Il n'est pas nécessaire d'énumérer toute l'annexe B avec la conformité ou la preuve.

Tous les autres termes et conditions